



Le 16 Mars 2023, à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 10 Mars 2023

Etaient présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRETOIS Valérie, MAURAIIS Thierry, REY Laurent, MOCAËR Martial, RAMEL Nathalie, LECONTE Christine, GENDRY Sébastien, JUSTOME Catherine

Absent (e)(s) -

Le secrétariat a été assuré par : JOLY-CRETOIS Valérie,

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Mme le maire constate que le quorum est atteint : Les membres présents à la séance sont au nombre de 10/10

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 janvier 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
	Délibération pour le vote du compte administratif 2022 et de gestion 2022	Approuvée à l'unanimité
	Vote des taxes	Approuvé à l'unanimité
	Délibération pour la commission de contrôle des élections	Approuvée à l'unanimité
	Délibération sur un droit de préemption	Le conseil renonce à exercer le droit de préemption
	Délibération pour les chèques VIVINTER	Approuvée à l'unanimité
	Délibération pour un désherbeur	Reportée

Le 17/03/2023,

La secrétaire de séance, Mme Joly-Crétois Valérie et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica